

Quelques inscriptions latines sur *instrumentum* au Musée archéologique de Namur

Paul FONTAINE

Introduction

Dans le prolongement d'une petite étude dédiée au célèbre gobelet à course de chars de Couvin¹, nous proposons ici de revisiter une série d'inscriptions que leur modestie apparente a jusqu'à présent confinées dans les publications familières aux seuls spécialistes. Nous croyons cependant qu'elles gagnent à être connues d'un large public. Nous laisserons ici de côté les timbres de potier, pour nous attacher plutôt à une dizaine d'inscriptions sur des objets divers – bague, vases, fibules, ... – ici gravées, là tracées à la pointe sèche ou encore poinçonnées. L'ensemble provient de fouilles et découvertes, parfois très anciennes, dans le Namurois et ouvre sur une variété de domaines qui, en marge de la grande histoire, formaient le tissu de la vie à l'heure de Rome dans nos villes et campagnes. Chaque pièce vaut d'être perçue comme un cliché, captant de manière concrète et immédiate le souvenir d'une occupation, d'une rencontre, d'un moment de dévotion ou d'espoir. C'est ce qui nous les rend aujourd'hui étonnamment proches.

Au fil de nos recherches, nous avons eu le plaisir de croiser quelques grandes figures passées de la Société, tel un A. Bequet ou un E. del Marmol. Nous avons aussi pu compter sur l'aide de plusieurs spécialistes, car nous n'avons pas la prétention de tout connaître. Plus que jamais, le progrès des connaissances impose la collaboration².

1. P. FONTAINE, *La voix des supporters. Une relecture du gobelet inscrit de Couvin à décor de course de chars, seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.*, dans *D'Ennion au Val Saint-Lambert. Le verre soufflé-moulé*. Actes des XXIII^{es} Rencontres de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (Bruxelles-Namur, 2008), Bruxelles, 2010, pp. 113-118.

2. Ce nous est un agréable devoir de remercier ici Monsieur J.-L. Antoine, Conservateur du Musée, qui a suscité et encouragé nos recherches, en nous offrant toutes les facilités pour étudier les pièces et en mettant à contribution les talents de la dessinatrice M. Destrée. Nous remercions Monsieur J. Plumier, Directeur de la Direction de l'Archéologie du SPW, qui nous a permis de recourir aux services de R. Gilles, photographe, que nous assurons de notre sincère gratitude. Notre chaleureuse reconnaissance s'adresse aussi à F. Vilvorder du Centre de Recherche en Archéologie Nationale (UCL, Louvain-la-Neuve), qui, avec ses jeunes collaboratrices, E. Weinkauff et A. Lepot, nous a plus d'une fois judicieusement éclairé et orienté, et nous a généreusement informé de ses dernières découvertes. Ce fut l'occasion d'échanges très stimulants dont nous espérons avoir fait bénéficier au mieux le présent article.

Toutes les inscriptions présentées ici sont déjà connues et signalées dans la littérature scientifique. Mais elles ne figurent pas toutes dans les grands répertoires épigraphiques et nous avons chaque fois contrôlé minutieusement leur lecture. Le cas échéant, elle a été corrigée et, dans un cas – la fibule **8** de Treignes – nous avons pu recueillir un texte jusqu’ici demeuré inédit.

Par commodité pour le lecteur, nous avons dressé ci-dessous la liste des objets inscrits et nous avons ensuite consacré une rubrique par inscription. Pour chacune d’elles, nous rappelons d’abord le contexte de la découverte et mentionnons la ou les éditions du texte³. Viennent ensuite la description de l’objet et la présentation de l’inscription – caractéristiques matérielles, lecture, transcription et traduction. Le commentaire s’attache d’abord aux problèmes d’interprétation que soulève éventuellement le texte. Dans la foulée, et chaque fois que le sujet s’y prêtait, nous avons aussi cherché à mettre en évidence la réalité humaine et quotidienne dont portent témoignage ces modestes traces de la Romanité en nos régions.

Liste des inscriptions

N°	SUPPORT	MATÉRIAU	TYPE D’INSCRIPTION	LIEU DE DÉCOUVERTE	DATE DE DÉCOUVERTE
1	Pot à provisions	Céramique	Graffito	Andenne	1912
2	Gobelet	Céramique	Inscr. peinte	Namur	1905
3	Coupe	Céramique	Graffito	Hontoir	1879
4	Rouelle	Étain	Inscr. moulée	Matagne-la-Petite	1979
5	Bague	Bronze	Inscr. gravée	Matagne-la-Petite	1979
6	Fibule à médaillon	Bronze et verre	Inscr. au repoussé	Wancennes	1882-1883
7	Fibule en S	Bronze	Inscr. en pointillé	Treignes	1911
8	Fibule en S	Bronze	Inscr. en pointillé	Treignes	1911
9	Fibule à charnière	Bronze	Inscr. en pointillé	Flavion	1858-1859
10	Fibule à charnière	Bronze	Inscr. en pointillé	Flavion	1858-1859

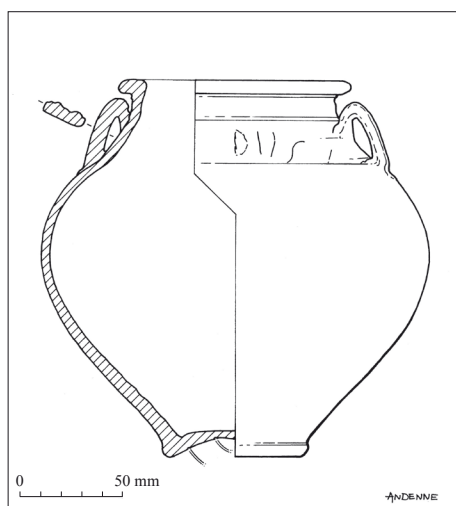
3. Le lecteur trouvera en fin de cet article la solution des abréviations bibliographiques relatives aux éditions des inscriptions.

1. ANDENNE – Graffito sur un vase à provisions ou *pot à miel*, en terre commune

- N° inv. : Namur, MAN, A07799.
- Provenance : nécropole romaine à incinération fouillée par la Société archéologique de Namur en 1912, à 1,5 km à l'ouest du centre d'Andenne, au lieu-dit *La campagne d'Andenne*. Le vase faisait partie du mobilier issu de 75 tombes et comprenant e.a. sept monnaies de bronze, dont deux de Nerva, une d'Hadrien et deux d'Antonin le Pieux. Mais on considère à présent que les sépultures datent principalement des années 150-230 apr. J.-C.⁴. Le mobilier, actuellement dispersé entre trois musées, a pu, au Musée de Namur, être regroupé par dépôt funéraire, d'après les informations conservées. Dans le cas de ce vase, encore inédit, l'étiquetage, heureusement conservé, indique une provenance de la tombe 61, sans autre information contextuelle⁵.
- Éditions : COURTOY 1920, p. 258 ; HANUT 2010, pp. 55-56 (photo).



Andenne, pot à provisions
Photographie R. Gilles © SPW.



Andenne, pot à provisions
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

4. F. HANUT, *La présence romaine à Andenne et l'artisanat gallo-romain de la céramique dans la vallée de la Meuse (1^{er} au 5^e siècles ap. J.-C.)*, dans E. GOEMARE (dir.), *Terres, pierres et feu en vallée mosane*, Bruxelles, 2010, p. 55.

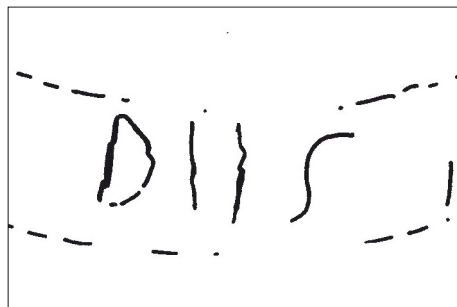
5. D. CHARLIER, *La nécropole belgo-romaine d'Andenne*. Mémoire de licence inédit, sous la direction de G. Raepsaet, Université Libre de Bruxelles, 1982-1983.

Pot de forme globulaire, en terre beige (H. : 18,5 cm), du type Vanvinckenroye 357, avec des petites anses bilobées, ici repliées sous le bord, et une lèvre horizontale et plate à son sommet ; forme datable des II^e-III^e siècles apr. J.-C.⁶. Importantes traces de résine noire sur toute la surface de la panse. L'appellation de *pot à miel* couramment utilisée pour ce type de vase à provisions dérive d'un exemplaire découvert à Trèves et portant l'inscription *urceus et mel p(ondo) XXVII*, soit « le pot et le miel (pèsent ensemble) 27 (livres) »⁷.

Sur l'épaule, dans une zone lissée au tour en correspondance des anses, inscription tracée à la pointe sèche après cuisson (H. lettres : 12 à 13 mm) : DIIS.



Andenne, pot à provision (détail de l'inscription)
Photographie R. Gilles © SPW.



Andenne, pot à provision. Fac-similé de l'inscription
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

Le mot peut, à première vue, être lu *diis* – soit le datif pluriel du nom *deus*, comme l'expression d'une offrande « Aux dieux ». Pareille interprétation pose cependant problème compte tenu du contexte de découverte, qui n'est pas un sanctuaire mais bien une nécropole. Il est douteux qu'il s'agisse d'une offrande *diis (manibus)*, « Aux dieux mânes », selon une formule bien connue sur les stèles funéraires mais qui est normalement libellée sous la forme abrégée D M – *D(is) M(anibus)*. Les inscriptions latines de Belgique en livrent de très nombreux exemples⁸. Par ailleurs, les invocations aux dieux en général incluent normalement aussi ... les déesses : *di(i)s deabusque*⁹.

6. W. VANVINCKENROYE, *Gallo-romaine aardenwerk van Tongeren*, Tongeren, 1991, p. 77, pl. XXXIV ; F. HANUT, *Les pots à provisions*, dans R. BRULET et al. (dir.), *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, Louvain-La-Neuve, 2001, p. 294.

7. F. HANUT, *Les pots à provisions*, pp. 290-291.

8. A. DEMAN et M.-T. RAPSÆT-CHARLIER, *Nouveau recueil des Inscriptions latines de Belgique (ILB³)*, Bruxelles, 2002 (*Coll. Latomus*, 264), p. 7, note 2 et p. 275.

9. Cfr *CIL* XIII, V, *Indices*. Par I. SZLATOWALEK et H. DESSAU, Berlin, 1943, p. 111.

Comme l'illustrent le vase de Trèves déjà cité et plusieurs autres exemplaires conservés à Bonn¹⁰, l'indication d'une mesure n'est pas rare sur les « pots à miel ». F. Hanut en a publié un bel exemple trouvé à Liberchies et indiquant, comme cela semble le plus souvent le cas, le poids du récipient à vide : *T(esta) p(ondo) II S(emis) C*, soit l'indication de « pot », suivie du mot « poids » à l'ablatif de point de vue, enfin le nombre 2, c'est-à-dire vraisemblablement ici le poids en livre – la livre officielle romaine valant 327,456 gr – puis la mention d'une « demi (-livre) », enfin la lettre C qui pourrait (?) désigner une once (*uncia*), un douzième d'une livre¹¹. L'ensemble signifie donc que le « pot (à vide est) d'un poids de 2 livres et demi, et (?) une once ».

À la lumière de ce qui précède, on aura compris qu'il est assez légitime d'envisager également une indication de poids pour le DUIS du vase d'Andenne. C'est ce qu'a proposé très récemment le même F. Hanut qui lit : *P(ondo) II (librae) S(emis)*, interprété comme donnant le poids à vide (ou tare) du récipient, soit « 2,5 livres, c'est-à-dire 810 grammes »¹². Cette hypothèse, très séduisante, concorde à peu de chose près avec le poids du vase qui est, par chance, conservé entier. Vérification faite, il pèse très exactement aujourd'hui 794 grammes, sans compter la clisse de jonc ou d'osier qui pouvait protéger le récipient et en augmenter d'autant le poids. Il subsiste toutefois une objection matérielle : la lettre initiale du graffiti est incontestablement un D et non un P. Mais il n'est pas interdit d'invoquer ici une maladresse de scribe pour expliquer l'absence de la haste longue qui distingue la seconde lettre de la première.

2. NAMUR – Inscription peinte sur un gobelet vernissé « parlant »

- N° inv. : Namur, MAN, A09131.
- Provenance : cimetière romain à l'emplacement des maisons et jardins bordant le Quai Saint-Martin à La Plante. À la fin du XIX^e et au début du XX^e s., d'importants travaux de terrassement ont bouleversé la nécropole. Une « tombe romaine particulièrement riche », découverte lors d'un chantier de construction en 1905, a livré le gobelet inscrit, récupéré en même temps qu'un bol émaillé et vernissé, et une fibule fragmentaire¹³.
- Éditions : OGER 1905, pp. 276-278 (dessin) ; VAN OSSEL 1988, pp. 287-289, n° 15, fig. 22 (dessin) ; KÜNZL 1997, p. 201, *sub* NAM 1.

10. L. BAKKER et B. GALSTERER-KRÖLL, *Graffiti auf römischen Keramik im Rheinischen Landesmuseum Bonn (Epigraphische Studien, 10)*, 1975, pp. 63, 68, 111, 162, 233.

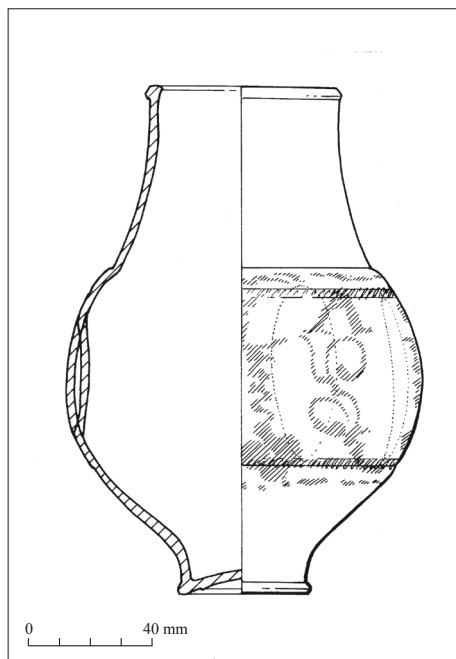
11. F. HANUT, *Les pots à provisions... op. cit.*, p. 294, n°11.

12. F. HANUT, *Présence romaine à Andenne... op. cit.*, pp. 55-56.

13. L. ELOY, *Une urne gallo-romaine ornée de symboles solaires découverte à La Plante – Namur*, dans *Chercheurs de la Wallonie*, XIX, 1963-1965, pp. 78-79, note 13.

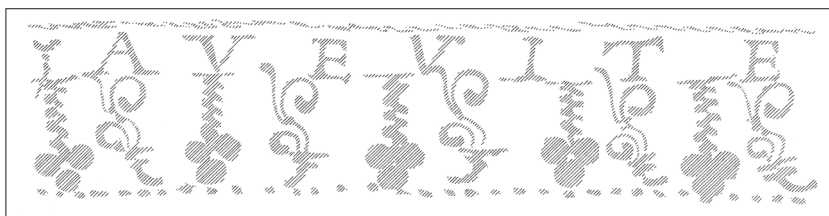


Namur, gobelet
Photographie R. Gilles © SPW.



Namur, gobelet
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

Gobelet à panse renflée et dépressions (H. : 16,5 cm), en céramique métalléscente de Trèves – type Niederbieber 33, forme Künzl 1.4.3 – datable des années 270-315¹⁴. Vernis noir et décor surpeint à la barbotine blanche comprenant, sur la partie supérieure de la panse, au-dessus d'une frise de rinceaux et de grappes stylisées, une inscription presque entièrement effacée (H. lettres : 1,75 cm) : AVEVITE.



Namur, gobelet. Fac-similé du décor avec inscription
Dessin J.-M. Danzain © SAN-MAN.

14. S. KÜNZL, *Die Trierer Spruchbecherkeramik. Dekorierte Schwarzfirniskeramik des 3. und 4. Jahrhunderts n. Chr.*, Trier, 1997 (*Trierer Zeitschrift. Beiheft* 21), pp. 59 [Gr. IIIa], 65 [Gr. IV], 294.

Les innombrables inscriptions si typiques de la vaisselle métallescente de Trèves sont connues de longue date. Leur recensement entrepris dès le ^{xix}^e siècle a mis en évidence les dialogues de cabaret et de bordel dont elles sont, pour l'essentiel, le reflet : salutations, échanges entre client et cabaretier, entre buveur et une fille, entre le vase ou le pichet et le buveur, invitation à jouir du vin ou d'autre chose encore¹⁵. Le terme *vita* figure parmi les termes très fréquemment attestés et apparaît de manière récurrente dans l'expression AVEVITA - *Ave vita*, littéralement « Salut, la vie », à laquelle renvoie incontestablement l'*Ave vite* du vase du Quai Saint-Martin. On écartera la lecture (ou la correction ?) erronée AVEITITE¹⁶, pour considérer avec Oger et Eloy que la forme *vite* ne peut qu'être une erreur induite par l'assonance avec *Ave* et doit être comprise comme le vocatif *vita*.

La réalité que recouvre le terme *vita* dans ce contexte n'est sans doute pas univoque. Dans plusieurs inscriptions sur bague, le terme *vita* intervient pour désigner sans ambiguïté aucune l'être cher, qui compte autant que la vie aux yeux de celui qui offre l'anneau : *Ave mea vita*¹⁷, *Ave vita*¹⁸, *Amo te, vita*¹⁹. S'agissant du gobelet qui nous occupe ici, pareille interprétation est totalement exclue par Oger²⁰, qui écrit au début du siècle dernier et vaut d'être cité pour ses talents de narrateur :

« À ce propos, nous partageons l'avis de M. Maxe-Werly qui, en parlant des légendes tracées sur les vases, souligne la tentation que l'on éprouve à croire à un tendre aveu, à des propos inspirés par l'amour ; mais, ajoute le savant archéologue, réunissez plusieurs de ces légendes et vous comprendrez que ce sont paroles de buveurs, que la bien-aimée est la dive bouteille, que la scène enfin se passe au cabaret.

Entrons-y avec le buveur. C'est là qu'il rencontre les amis : *hic amici bibunt*, et, en bon compagnon, il les salue gaiement : *ave, avete felices*. Puis jaillit de son cœur le premier cri poussé par Gargantua : *sitio*, j'ai soif ; enfin, il demande du vin, en prenant soin de réclamer que la coupe soit bien remplie : *merum da satis*, car il est grand buveur : *bene bibo*.

15. Recensement complet : S. KÜNZL, *Die Trierer Spruchbecherkeramik... op. cit.*, pp. 94-101 et 252-259.

16. P. VAN OSSEL, *Les cimetières du Haut-Empire de Namur*, dans *ASAN*, 65-2, 1988, p. 287.

17. *CIL* VII, 1306 ; XIII, 10024.53.

18. *CIL* XIII, 10024.52 a-d.

19. *CIL* III, 6019.12.

20. A. O(GER), *Vase parlant provenant du cimetière belgo-romain du quai Saint-Martin, à La Plante, Namur*, dans *ASAN*, 26-2, 1905, p. 278.

Les premières libations étant faites, notre buveur, qui a le vin tendre, entame avec la bouteille un échange de douces paroles : Bonjour ma vie : AVE VITA. Parfois la bouteille n'est pas en reste, comme le prouve les inscriptions : *bibe felix*, *bibe multis annis*, etc. ».

Un scénario que ne semble pas avoir envisagé notre commentateur, mais qui est tout aussi plausible, est que la *vita* en question désigne une buveuse ou une fille de joie rencontrée au cabaret ou au lupanar : « Salut, ma mie ! » ou « Salut, chérie ! »²¹.

3. HONTOIR – Graffito sur une coupe en céramique sigillée

- N° inv. : Namur, MAN, non inventorié.
- Provenance : petite nécropole à incinération du Haut-Empire, fouillée en 1879 à Hontoir, hameau de l'ancienne commune de Sommière, aujourd'hui Onhaye. Six tombes, objet d'un rapport sommaire, ont été fouillées ; la coupe inscrite provient de la tombe 6²².
- Édition : DEL MARMOL 1881, p. 216.



Hontoir, coupe
Photographie R. Gilles © SPW.

21. L.ELOY, *Urne gallo-romaine... op. cit.*, p. 79, note 13 ; S. KÜNZL, *Trierer Spruchbecherkeramik... op. cit.*, p. 97.

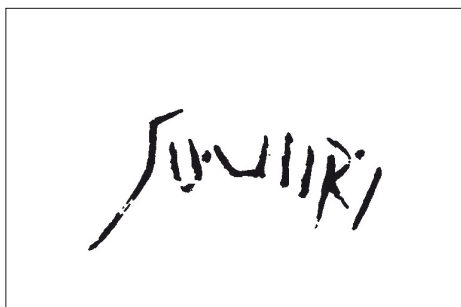
22. E. DEL MARMOL, *Fouilles dans un cimetière romain à Hontoir*, dans *ASAN*, 15, 1881, pp. 213-219.

Coupe en terre sigillée (H. : 4,3 cm ; diam. coupe : 16,6 cm ; diam. pied : 8,5 cm). Forme Dragendorff 18 ou 18/31.

Au centre du fond interne, timbre de potier effacé (M [---]). Sur le fond externe, à l'intérieur de l'anneau de base, graffito tracé à la pointe sèche après cuisson en lettres cursives (H. : 5 à 20 mm) : *SHVIRI* – *Severi*. La lettre E est notée par deux traits verticaux, selon un usage courant dans ce type d'écriture. La présence d'une interponction est possible mais ne peut être formellement distinguée des multiples petits éclats qui déparent l'épiderme du vase ; elle n'a pas été notée dans la transcription.



Hontoir, coupe. Graffito sur le fond externe
Photographie R. Gilles © SPW.



Hontoir, coupe. Fac-similé du graffito
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

Le mot *Severus* au génitif désigne selon toute vraisemblance le propriétaire de la coupe : « (vase) de Severus ». *Severus* est un *cognomen* très répandu, d'origine romano-italique. À Rome, il est porté par des esclaves à partir de l'époque d'Auguste jusqu'au IV^e siècle²³. Ses attestations, en association avec un prénom et un nom dans le cas de citoyens, sont nombreuses dans les provinces de la Gaule et de la Germanie²⁴. Il est présent en territoire trévire, dans les régions de Xanten et de Cologne²⁵.

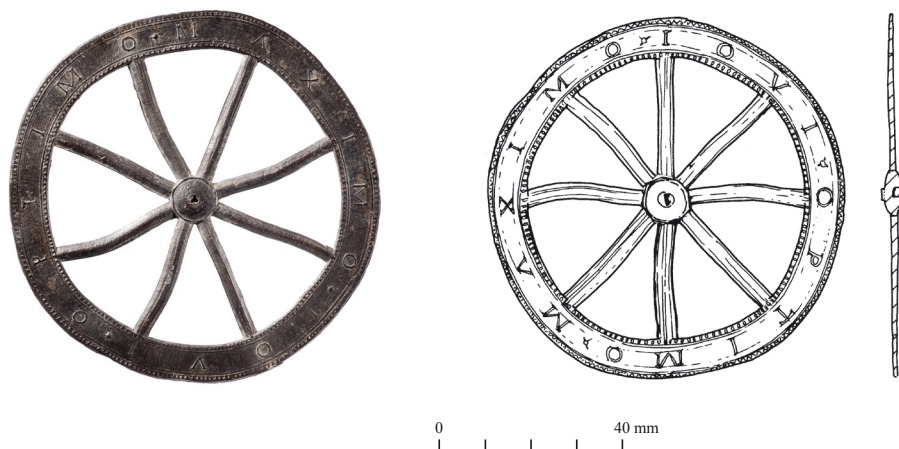
23. H. SOLIN, *Die stadtrömischen Sklavennamen. Ein Namenbuch, I. Lateinische Namen*, Stuttgart, 1996, p. 68.

24. *CIL* XIII, V, *Indices*. Par I. SZLATOWALEK et H. DESSAU, Berlin, 1943, p. 88 : près de 80 mentions.

25. L. WEISGERBER, *Rhenania Germano-Celtica*, Bonn, 1969, pp. 111, 250, 263, 430. Concernant le territoire de la Belgique actuelle, ce *cognomen* n'apparaît ni dans *ILB*² 2002, p. 273, ni dans les volumes de l'*AE* couvrant les années postérieures à sa rédaction.

4. MATAGNE-LA-PETITE – Inscription sur une rouelle votive

- N° inv. : Namur, MAN, A01518.
- Provenance : sanctuaire gallo-romain de la Plaine de Bieure, fouillé de 1977 à 1979. Objet trouvé en 1979 avec la bague 5 (v. *infra*), parmi le matériel extrait du niveau d'abandon du puits abrité dans le petit bâtiment à l'ouest du *fanum* mineur. Le bâtiment au puits remonte au milieu du II^e s. apr. J.-C., à l'époque de la construction du grand *fanum*. La fréquentation du sanctuaire cesse à la fin du IV^e s.²⁶.
- Éditions : DE BOE 1982, p. 41 et fig. 13.23 et 15 (dessin et photo) ; *ILB*² 2002, 139ter, pp. 205 et 239 (photo). Objet reproduit encore par ailleurs dans de nombreuses publications, e.a. VILVORDER 2004, p. IX (photo) et HERINCKX 2008, p. 523 (photo).



Matagne, rouelle
Photographie R. Gilles © SPW.

Matagne, rouelle (face et coupe)
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

Rouelle votive en étain à 8 rayons, réalisée dans un moule bivalve (diam. : 80 mm ; ép. : 1 à 2 mm, 4 mm au moyeu). Sur les deux faces de la jante, entre des bordures décoratives – un filet et des triangles sur le bord extérieur, un filet et des perles sur le bord intérieur – se déroule une même inscription de trois mots : IOVI · OPTIMO · MAXIMO – *Iovi Optimo Maximo* – « À Jupiter Très bon (et) Très grand ». Les lettres (H. : 3,5 mm), en belles capitales, sont en léger relief ;

26. M.-A. HERINCKX, *Doische. Matagne-la-Petite*, dans R. BRULET (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, 2008, pp. 521-523.

elles se succèdent à intervalles réguliers, sur une bande annulaire délimitée par deux fins filets. Ceux-ci révèlent l'usage d'une roulette pour imprimer les lettres du modèle destiné à la matrice. Une lettre sur deux est dans l'axe d'un rayon et les mots sont séparés par un bouton à trois branches.

La mention du maître du panthéon romain sur une rouelle relie ce document à d'autres inscriptions associant une dédicace à Jupiter et la figuration d'une rouelle²⁷, ainsi qu'aux représentations de Jupiter à la roue, dont le témoin le plus fameux est le petit bronze du Châtelet (Gourzon, Haute-Marne) découvert en 1774. Ce type iconographique, récemment réexaminé par H. Chew²⁸, apparaît comme une création proprement gallo-romaine et n'est en fait illustré que par un petit nombre d'œuvres d'époque impériale, une vingtaine tout au plus, mais très dispersées à l'intérieur d'une aire à peu près circonscrite à la Narbonnaise, aux trois Gaules et aux deux Germanies. Il associe des traits jupitériens classiques et au moins un de ses attributs, le foudre, ainsi qu'un attribut non classique, la roue. Les dédicaces à Jupiter accompagnant deux statuettes établissent de manière indubitable le lien entre le dieu romain Jupiter et cette iconographie « mixte »²⁹.

Depuis plus d'un siècle, on s'interroge sur l'identité profonde de ce Jupiter à la roue. L'hypothèse courante, présentée parfois comme une certitude à force d'être répétée, est que l'on tiendrait ici l'*interpretatio* gallo-romaine du dieu gaulois Taranis ou Taranus. Cette divinité n'est connue que par une seule mention littéraire (Lucain, *Phars.*, I, 446). Son nom, plus ou moins clairement associé à celui de Jupiter dans quelques inscriptions, dérive d'un mot signifiant « le tonnerre » et révèle donc indiscutablement des prérogatives célestes ou cosmiques. Mais, en dehors du fait que la roue(lle) peut être un symbole céleste et que le grondement du tonnerre peut évoquer le roulement d'un char, rien ne permet d'affirmer que la roue(lle) est l'attribut de Taranis. H. Chew résume excellemment l'état actuel du débat : « L'identification de Taranus à Jupiter, par son pouvoir, d'une part, et de Jupiter au dieu à la roue, d'autre part, semble assez bien établie, mais elle n'induit pas une identification *ipso facto* de Taranus au dieu à la roue, dont aucune image n'est par ailleurs directement associée à une inscription le mentionnant »³⁰.

27. Voir e.a. A. DEMAN et M.-T. RAPSÆT-CHARLIER, *Nouveau recueil des Inscriptions latines...* *op. cit.*, p. 239.

28. H. CHEW, *Un nouveau Jupiter à la roue en bronze au Musée d'archéologie nationale. Cririco, saltuarius dans le Mâconnais*, dans *Antiquités nationales*, 29, 2008, pp. 30-32.

29. *Id.*, p. 38, B1 et L1.

30. *Id.*, p. 31.

5. MATAGNE-LA-PETITE – Bague

- N° inv. : Namur, MAN, A06853.
- Provenance : sanctuaire gallo-romain de la Plaine de Bieure. Même contexte de découverte que la rouelle 4 (v. *supra*).
- Éditions : DE BOE 1982, p. 40 et fig. 14.12 (dessin) ; BOGAERS 1983, p. 132.



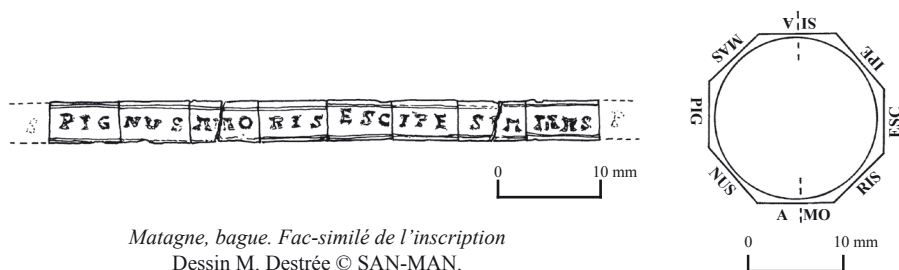
Matagne, bague
Photographies R. Gilles © SPW.

Bague en bronze très fine, circulaire à l'intérieur et octogonale à l'extérieur (ép. : 0,55 à 1,20 mm ; larg. : 4 mm ; diam. int. : 15,5 mm ; diam. ext. max. : 17,9 mm), type Riha 2.30, datable de la 2^e moitié du I^{er} au milieu du III^e siècle apr. J.-C.³¹. Le nombre de facettes correspond au modèle courant des bagues polygonales, elles-mêmes très largement diffusées dans toutes les provinces de l'Empire³².

L'anneau comportait une cassure à l'époque de la découverte ; il est actuellement brisé en deux moitiés. Chaque facette présente trois lettres d'une inscription gravée (ciselée ou poinçonnée ?) un peu irrégulièrement entre deux rainures longitudinales (H. lettres : 1 à 1,5 mm) : ESC / IPE / SIA / MAS / PIG / NUS / AMO / RIS / – *Escipe si amas pignus amoris* – « Reçois, si tu (m') aimes, (cette bague) comme gage de (mon) amour ». Le I du deuxième mot, situé juste à l'emplacement de la première cassure, avait échappé à De Boe mais sa présence, intuitivement supposée par Bogaers, est bien réelle : une portion de la haste verticale est conservée.

31. E. RIHA, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1990 (*Forschungen in Augst*, 10), pp. 28-29, 45-46 et 137 [n° 281].

32. F. HENKEL, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin, 1913, pl. I, XVI, XXVII ; E. RIHA, *Der römische Schmuck... op. cit.*, p. 46.



Matagne, bague. Fac-similé de l'inscription
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

La forme *escipe* pour *excipe* est fréquente dans ce genre de dédicace sur les bagues et sur les fibules³³.

Perdue, consacrée, ou encore jetée par dépit amoureux... Cette bague ne nous dira jamais les raisons de sa présence dans le puits du sanctuaire de Matagne-la-Petite. La teneur de l'inscription permet en revanche de poser la question du statut de cette bague : simple objet de séduction ou bague de fiançailles³⁴ ?

Dans le monde romain, c'est en effet aux fiançailles qu'est liée la symbolique de la bague, tandis que le mariage est marqué par le rite de la *dextrarum iunctio*, la jonction des mains des deux époux³⁵. La bague pouvait être toute simple, suivant une tradition de réserve et de modestie qui conservait ses partisans à l'époque de Pline l'Ancien : « Aujourd'hui encore, écrit-il, on envoie en cadeau à la fiancée un anneau de fer, et celui-ci est dépourvu de pierre (montée) » (*Nat. Hist.*, XXXIII, 4, 12). Mais cette austérité ne fut pas toujours de mise dans tous les milieux. Un siècle et demi après Pline, Tertullien (*Apol.*, VI, 4), critiquant rudement les dames romaines de la haute société parées comme des courtisanes, rappelle qu'autrefois les femmes ne portaient point d'or sauf à l'unique doigt auquel le fiancé avait passé l'anneau³⁶.

33. Voir *infra* 7 (fibule) ; CIL XIII, 10024.65 (bague), 10027.158 (fibule) ; AE 1912, p. 80, n° 0283 (support non précisé) ; F. PÉTRY, *Informations archéologiques : circonscription d'Alsace*, dans *Gallia*, 42-2, 1984, p. 262 (bague) ; S. MARTIN-KILCHER, AB AQUIS VENIO – zu römischen Fibeln mit punzierter Inschrift, dans R. EBERSBACH et A.R. FURGER (Hrsg.), *Mille Fiori. Festschrift L. Berger*, Augst, 1998 (*Forschungen in Augst*, 25), p. 154, sub C1 et D1 (fibules).

34. Sur les fiançailles et les bagues, les informations de F. HENKEL, *Op. cit.*, pp. 322 et 337 demeurent utiles mais doivent être revues et complétées : voir en particulier C. FAYER, *La familia romana. Aspetti giuridici ed antiquari*, 2. *Sponsalia, matrimonia, dote*, Roma, 2005, pp. 15-184, et spécialement pp. 58-73 (les *sponsalia* d'époque classique : fin de la République et Principat).

35. *Id.*, pp. 73 et 508-511.

36. L'anneau était normalement passé au quatrième doigt de la main gauche, qui prit le nom d'*anularis* dans l'Antiquité tardive ; il était le « doigt du cœur » car relié, croyait-on, directement à cet organe par un nerf ou, selon d'autres, par une veine : voir les sources réunies par C. FAYER, *La familia romana...* *op. cit.*, pp. 71-72.

En dehors de ces données générales, on ne possède pas d'information sur les caractéristiques formelles d'une bague de fiançailles romaine. La simplicité de l'anneau au sens où il serait dépourvu de toute pierre – à l'inverse de ce que l'on connaît aujourd'hui – semblerait, aux yeux de certains Romains au moins, un trait important que partage la bague de Matagne.

Dans la jurisprudence de l'époque romaine classique, l'anneau de fiançailles (*anulus pronubus*) était considéré comme un cadeau (*munus*) sans plus³⁷. Mais, socialement parlant, il revêtait une très grande importance : il garantissait la réalité de la promesse de mariage, constituant à cet égard un gage – *pignus* – symbolique. C'est par ce terme même qu'Horace (*Carm.*, I, 9, 23) désigne métaphoriquement l'anneau de fiançailles, tout comme le satiriste Juvénal dans un passage où il fustige une connaissance qui s'est avisée de se marier : « Comment est-il possible qu'à notre époque tu prépares la convention, le pacte et les fiançailles ? Déjà tu vas te confier à un maître coiffeur, et peut-être as-tu passé l'anneau (*pignus*) au doigt de la jeune fille ? On te tenait pour sain d'esprit, Postumus, et tu te maries ? » (*Sat.*, VI, 25-28)³⁸.

Le terme *pignus* noté sur l'anneau de Matagne livre ainsi un sérieux indice en faveur d'une bague de fiançailles. Et l'exemplaire de Matagne n'est pas isolé. Une bague en jais, trouvée à Cologne³⁹, porte une inscription très proche : *Escipe si amas pignus amant(is)* – « Reçois, si tu m'aimes, cet anneau comme gage de celui qui t'aime ». Ceci dit, rien n'exclut a priori que d'autres formules, dépourvues du terme *pignus*, aient pu figurer sur des bagues de fiançailles⁴⁰.

6. WANCENNES (BEAURAING) – Inscription sur une fibule à Gorgoneion

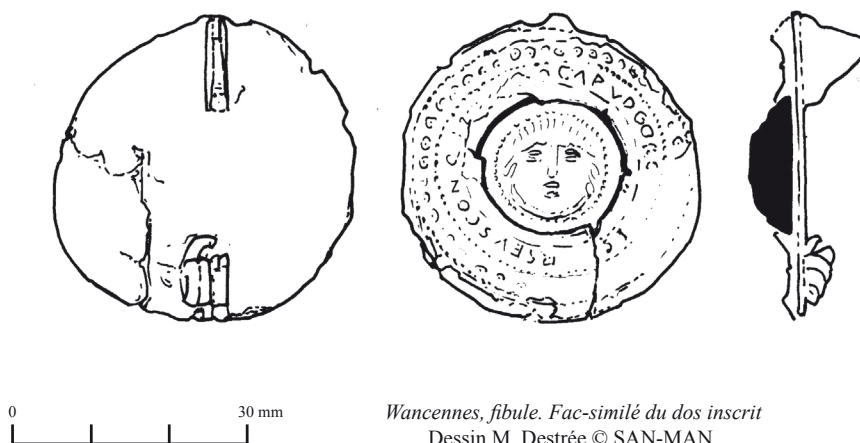
- N° inv. : Namur, MAN, A04244.
- Provenance : nécropole gallo-romaine de Wancennes, au lieu-dit *Chournai* ou *Chournet*, fouillée par A. Bequet en 1882 et en 1883. Comme d'autres nécropoles de la Famenne explorée au XIX^e s., les 162 tombes de Wancennes ont livré un matériel compris entre le début du II^e s. et le milieu du III^e s. Mais

37. C. FAYER, *La familia romana... op. cit.*, p. 73.

38. Nous ne suivons pas ici la traduction de la CUF (Juvénal, *Satires*. Texte établi et traduit par P. LABRIOLLE et F. VILLENEUVE, Paris, 1996 (*Collection des Universités de France*), p. 60). En effet C. FAYER, *La familia romana... op. cit.*, p. 42, n. 83, a bien vu que Juvénal fait ici clairement allusion aux étapes des fiançailles : l'élaboration de la convention – *conventum*, la conclusion de l'accord – *pactum*, enfin les *sponsalia* ou fiançailles proprement dites, c'est-à-dire la sanction de l'accord par la *sponsio* ou promesse solennelle, dans ce cas la promesse de mariage.

39. *CIL* XIII, 10024.65.

40. Voir à ce propos F. HENKEL, *Die römischen Fingerringe... op. cit.*, p. 322.



Wancennes, fibule. Fac-similé du dos inscrit
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

quand Mignot a entrepris sa publication systématique dans les années 1980, le mobilier n’a pu, sauf exception, être regroupé par sépultures. Toutes les fibules – dont la pièce examinée ici – et les autres objets métalliques ont été trouvés dépourvus de numéro de tombe⁴¹.

- Éditions : BEQUET 1883, p. 363, fig. III (dessin) et pp. 369-370 ; *CIL* XIII, 100027.149 ; MIGNOT 1984, pp. 222-223, n° 18 (dessin).

Fibule de bronze en forme de broche circulaire, à médaillon en pâte de verre. Ce modèle de fibule, pour lequel nous n’avons pas trouvé de véritable parallèle, est comparable aux fibules monétiformes du type Feugère 27.2a, que l’on date entre la fin du I^{er} et le début du IV^e siècle⁴². Sur la plaque formant la face interne plate sont fixés l’attache du ressort et le porte-ardillon, l’ardillon étant perdu. La face dorsale présente un médaillon central figurant la tête de la gorgone Méduse à l’intérieur d’un grènetis. Cet élément en verre moulé

41. Ph. MIGNOT, *Les cimetières gallo-romains du Haut-Empire en Famenne*, dans *ASAN*, 63-2, 1984, pp. 149, 152, 204-205.

42. M. FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e s. après J.-C.*, Paris, 1985 (*Rev. Arch. Narbonnaise*, Suppl. 25), pp. 369, 371 et pl. 152 (en part. n° 1914) ; *Artefacts* – www.artefacts-encyclopedie.org – *Encyclopédie en ligne des petits objets archéologiques* : fibule du type FIB-41184.

bleu très foncé est plat au revers. Il est serti dans une tôle de bronze annulaire, relevée sur le pourtour qui forme une côte anguleuse. La fibule, partiellement amputée de sa bordure, a été restaurée en 2002 ; à cette occasion, le médaillon, en trois morceaux, a été recollé. Mais un important fragment de métal s'est depuis détaché. Diam. max. : 3,95 cm ; diam. médaillon : 1,8 cm.

Autour du médaillon, la tôle porte une inscription cernée extérieurement par une couronne d'ocelles entre deux files de perles. L'inscription (H. des lettres : 2,6 mm) et le décor sont réalisés au repoussé, et ciselés. La base des lettres est tournée vers le médaillon et une ponctuation en forme d'ocelle sépare le dernier mot du premier. L'édition dans le *CIL* de 1906 montre qu'à l'époque déjà certaines lettres avaient été emportées par la corrosion.

CAPVD GORC^{||||}IS P^{||||}ERSEVS CONCID^{||||}E P^{||||}A O

Wancennes, fibule. Fac-similé du *CIL*

Notre lecture n'en diffère que par le E au lieu du I, comme 5^e lettre avant la fin : CAPUD GORG[...]^{||||}IS P^{||||}ERSEVS CONCED^{||||}ERÁ O – *Capud Gorg[on]is Perseus concedera(t)*.

Les traits horizontaux des lettres E sont très courts, ce qui explique la lecture du *CIL* et a induit Mignot à lire encore PIRSIVS au lieu de PERSEVS, comme Bequet qui, lui, voyait partout des I à la place des E. Par ailleurs, les A sont dépourvus de barre transversale.

La forme *capud* pour *caput* n'est pas classique mais est attestée épigraphiquement⁴³. Le radical du parfait du verbe *concidere* (de *con* et *caedere*) n'est pas non plus classique : on attendrait *conciderat*, mais en épigraphie, ce genre d'erreur – un e à la place d'un i – n'a rien d'exceptionnel. Enfin, grammaticalement parlant, le verbe est bien à l'indicatif plus-que-parfait. Il faudrait donc traduire : « Persée avait tranché la tête de la Gorgone ». L'emploi du plus-que-parfait au lieu du parfait laisse perplexe dans la mesure où l'exploit bien connu de Persée est ici la seule action notée et ne s'insère donc pas dans une séquence d'événements passés, qui pourrait justifier l'emploi d'un tel temps.

Le temps du verbe pourrait peut-être s'expliquer par le fait que la phrase que nous lisons ici est une citation, mais d'une œuvre nécessairement perdue car cette phrase n'apparaît telle quelle nulle part dans la littérature latine⁴⁴.

43. *CIL* VII, 897 (inscription de la province de Bretagne).

44. Nous remercions P.-A. Deproost (UCL) qui a eu l'extrême amabilité de vérifier et de confirmer ce constat.



Wancennes, fibule
Photographie R. Gilles © SPW.



Wancennes, fibule
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

Que l'indicatif plus-que-parfait ait été mis pour l'indicatif parfait (« a tranché ») n'est pas non plus à exclure. Un flottement dans l'usage de ces temps, qui aboutit à utiliser le premier là où on attendait le second, est attesté dans les sources. Il n'est pas le seul fait d'auteurs imitant le latin vulgaire comme Pétrone, mais s'observe aussi ponctuellement chez des auteurs de la latinité classique, a priori peu suspects d'écarts en matière de syntaxe des temps⁴⁵.

Sous l'Empire, le masque de Méduse ou Gorgoneion, dont le regard était censé pétrifier ceux qui le croisaient, conserve toute sa valeur apotropaïque traditionnelle⁴⁶. En témoignent notamment ses représentations dans l'architecture religieuse et l'art funéraire, mais aussi sur les pièces d'armement, tels que les casques, cuirasses et boucliers où ce masque devait faire valoir l'invincibilité de ceux qui les portaient. Le monnayage montre un Gorgoneion sur la cuirasse des empereurs, signe de leur toute puissance.

Se protéger contre le mauvais œil et en même temps s'attribuer l'intelligence et l'audace d'un Persée, il y a sans doute un peu de tout cela dans ce que pouvait offrir une telle fibule à qui l'arborait. Au reste, le visage de Méduse paraît à ce point assagi que seule l'inscription permet véritablement de l'identifier.

45. R. KÜHNER et C. STEGMANN, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II. Satzlehre, 1, 1955³, pp. 139-140 ; A. ERNOUT et F. THOMAS, *Syntaxe latine*, 2e éd., Paris, 1997, p. 225.

46. O. PAOLETTI, *Gorgones romanae*, dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)*, IV, 1, Zürich-München, 1988, pp. 360-361.

Manifestement, le texte compte ici plus que l'image : on n'y voit ni grands yeux, ni bouche grimaçante, ni petites ailes dans la chevelure où l'animation des mèches évoque les serpents qui devraient en jaillir mais qu'on ne distingue pas. Le cordon passant sous le menton suggère à peine le nœud de serpents typique de l'iconographie de Méduse.

Par sa matière, sa technique et son sujet, ce masque de Méduse s'inscrit assez bien dans la série de médaillons décoratifs en verre moulé produits à partir du I^{er} s. en Italie. Les pièces de petit format, comparable à celui de notre masque, pouvaient être portées comme bijou⁴⁷, mais elles apparaissent aussi comme motif appliqué à la base de l'anse d'une cruche produite au I^{er} et peut-être encore au II^e s. apr. J.-C. Le Gorgoneion y est un motif fréquent⁴⁸.

7-8. TREIGNES – Inscriptions sur deux fibules en forme de S

- N° inv. : Namur, MAN, non inventorié.
- Provenance : don au Musée par M. Quertenier, curé de Mazée, en 1911. Les deux fibules ont été « ramassées », hors contexte précis, sur le site du cimetière gallo-romain de Treignes, au lieu-dit *Moëssiat*, où précédemment, en 1907, la Société archéologique de Namur avait fouillé 175 tombes à incinérations, remontant pour la plupart aux II^e et III^e s.⁴⁹.
- Éditions : COURTOY 1920, p. 258 ; MARTIN-KILCHER 1998, pp. 148 et 154 (7 = C7 ; 8 = C8) (dessin).

Ces deux fibules en bronze étamé à ressort, en forme de lettre S, portent sur la face dorsale une inscription en pointillé réalisé au poinçon⁵⁰. Leurs dimensions sont quasiment identiques ; fibule 7 : L. 3,05 cm, larg. 1,45 cm ; fibule 8 : L. 3 cm, larg. 1,43 cm.

47. D. FOY, *Les verres antiques d'Arles. La collection du Musée départemental d'Arles antique*, Paris-Arles, 2010, p. 38 ; V. ARVEILLER-DULONG et D. NENNA, *Les verres antiques du Louvre*, III. *Parures, instruments et éléments d'incrustation*, Paris, 2011, p. 398 et p. 399, n° 656.

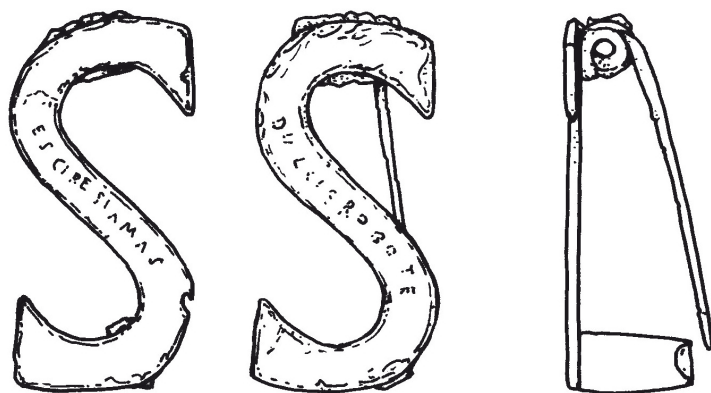
48. Voir e. a. G. SENNEQUIER, *Verrerie d'époque romaine. Catalogue des Musées départementaux de Seine-Maritime*, Rouen, 1985, p. 88, n° 289 ; D. B. HARDEN (éd.), *Vetri dei Cesari. Catalogo della mostra* (Köln-Corning- London), Milano, 1988, p. 119, n° 51 ; D. WHITEHOUSE, *Roman Glass in the Corning Museum of Glass*, 2, Corning, 2001, pp. 226-227, n° 798, pp. 229-230, n°s 801-803.

49. A. BEQUET, *Les cimetières belgo-romains d'Arbre et de Treignes*, dans *ASAN*, 28-2, 1909, pp. 189-196 ; M.-A. HERINCKX, *Viroinval, Treignes*, dans R. BRULET (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, 2008, p. 578.

50. L'expression « inscription ponctuée », couramment utilisée dans le jargon archéologique français, crée la confusion par la référence qu'elle instaure implicitement à la ponctuation d'un texte. Le mot « pointillé » paraît préférable : il correspond au « rendu qu'on obtient lorsqu'on dessine, grave ou peint sous forme de petits points » (définition du TLFi = *Trésor de la Langue Française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).



Treignes, fibules 7 (à gauche) et 8 (à droite)
Photographie R. Gilles © SPW.



Treignes, fibules 7 (à gauche) et 8 (à droite)
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

Fibule 7

L'ardillon est perdu. Inscription bien lisible. Les lettres (H.: 1 à 1,8 mm), remplies de patine verte, sont gravées sur la partie médiane du support : ESCIPESIAMAS – *Escipe*⁵¹ *si amas* – « Reçois (ce cadeau), si tu (m') aimes ». Les A sont dépourvus de barre transversale.



Treignes, fibule 7. Fac-similé de l'inscription
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

Fibule 8

Fibule complète. L'inscription est située de même sur la partie médiane du support mais celle-ci paraît avoir été limée (délibérément ?) en deux endroits, probablement déjà à l'époque antique. Quelques lettres seulement sont encore visibles à l'œil nu (H. : 1,4 à 1,8 mm) et ont été diversement lues⁵². Un examen sous microscope numérique nous a permis non seulement de contrôler leur lecture mais également d'identifier les autres lettres, dont on suspectait jusqu'ici la présence mais sans réussir à les lire. Par rapport à l'inscription précédente (7), les lettres, également au nombre de 12, sont de tailles moins constantes – voir la petitesse des o – et elles sont un peu plus espacées. Voici donc l'édition revue et complétée de ce petit texte : DULCISROGOTE – *Dulcis, rogo te* – « Ma douce (*ou* Chérie), je t'en prie (*ou* je te (le) demande) ».



Treignes, fibule 8. Fac-similé de l'inscription
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

51. Sur cette forme *escipe* pour *excipe*, voir *supra* p. 22 (inscription 5)

52. F. COURTOY, *Les accroissements du Musée archéologique de Namur, 1908-1918*, dans *ASAN*, 34, 1920, p. 258 : SPOCETE ; S. MARTIN-KILCHER, *AB AQUIS VENIO... op. cit.*, p. 154, *sub* C8 :S ROGO(?)TE.

Les fibules à inscription en petites lettres pointillées, et de contenu amoureux ont été découvertes de la Bretagne à la Rhétie occidentale mais les trouvailles se concentrent dans le Nord-Ouest de la Gaule. C'est là qu'elles furent vraisemblablement fabriquées et portées, entre la fin du I^{er} et le début du III^e siècle, comme l'a montré l'étude fondamentale que leur a consacrée, il y a une quinzaine d'années, Martin-Kilcher⁵³. On s'accorde pour y reconnaître des cadeaux galants, dons de soupirants ou d'amants à l'élue de leur cœur. Les textes, que la petitesse du support contraignait à la brièveté, relèvent souvent de formules stéréotypées, que l'on rencontre parfois aussi sur d'autres supports, en particulier des bagues⁵⁴. Qu'il s'agisse de souhaits, de vœux, de prières ou encore de déclarations, les propos, vu le contexte, se parent volontiers d'une certaine ambiguïté. Les doubles sens et leur pouvoir de suggestion devaient, le cas échéant, alimenter une forme de marivaudage⁵⁵.

Les types de fibule concernés sont largement diffusés mais les exemplaires inscrits ressortissent à un petit nombre de modèles, produits sans doute dans quelques ateliers seulement, et que Martin-Kilcher a classé en 6 groupes. Une douzaine de pièces composent le groupe C auquel appartiennent les fibules de Treignes. Vraisemblablement produites au II^e-début du III^e siècle apr. J.-C. en territoire trévire, ces fibules sont en forme de caractère alphabétique⁵⁶ : S, P, M ou D, des lettres qui devraient correspondre soit à l'initiale d'un nom⁵⁷, celui de la bénéficiaire du cadeau, soit, mais l'hypothèse paraît plus fragile,

53. S. MARTIN-KILCHER, *Fibeln mit punzierter Inschrift... op. cit.*, pp. 147-154.

54. *Id.*, p. 152.

55. Cet aspect a été traité dans une série de travaux dont les plus récents sont : G. E. THÜRY, *Römer sucht Römerin. Liebeswerbung in römischen Kleininschriften*, dans *Pegasus-Onlinezeitschrift*, VI/1, 2004, pp. 54-67 et G. E. THÜRY, *Die erotischen Inschriften des instrumentum domesticum : ein Überblick*, dans M. HAIZMANN et R. WEDENIG (Hrsg.), *Instrumenta Inscripta Latina II. Akten des 2. Internationalen Kolloquiums (Klagenfurt 2005)*, Klagenfurt, 2008, pp. 295-304 ; M. FEUGÈRE, *Coups de foudre gallo-romains ?*, dans *Instrumentum*, 32, 2010, pp. 16-18 et M. FEUGÈRE, *Comendo tibi amicitiam. Nouvelles fibules romaines à inscription ponctuée*, dans *Oleum non perdidit. Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag*, Berne, 2010, pp. 315-321 ; M. DONDIN-PAYRE, *Les messages érotiques. Subtilités et sous-entendus dans l'épigraphie*, dans *Dossiers d'Archéologie*, h. -s. 22, avril 2012, pp. 26-31 ; C. DUMAS, *Nouvelles réflexions sur les objets grivois du quotidien*, dans *Instrumentum*, 35, juin 2012, pp. 30-32.

56. S. MARTIN-KILCHER, *Fibeln mit punzierter Inschrift... op. cit.*, pp. 148 et 154. Aux 9 exemplaires qui y sont recensés, il faut désormais en ajouter 3 autres, provenant respectivement de Altrier et Mamer au Luxembourg et de Zwentendorf en Autriche : G. E. THÜRY, *Römer sucht Römerin... op. cit.*, pp. 57-58 et 64, note 6.

57. G. E. THÜRY, *Römer sucht Römerin... op. cit.*, p. 57.

à l'initiale d'un terme du registre amoureux (*Spes* [?] – Espoir (d'amour), *Pignus* [?] – Gage d'amour)⁵⁸.

L'inscription de la fibule 7 – *escipe si amas* –, apparaît encore sur deux fibules de deux autres groupes⁵⁹ et correspond à la première partie de la formule présente sur la bague 5 de Matagne-la-Petite. La formule complète, à peine différente, figure sur une autre fibule du groupe C de Martin-Kilcher: *pignus amore escipe si amas*⁶⁰. Qu'une telle inscription apparaisse sur une fibule, une pièce de parure en somme, ne signifie évidemment pas qu'elle revête *ipso facto* la même valeur symbolique (et le même degré de sincérité) que sur une bague...

La formule de la fibule 8 est comme telle une nouveauté au sein du corpus des inscriptions en pointillé sur fibule. Elle débute par une interpellation câline, seul élément déjà attesté par ailleurs dans ce corpus⁶¹, suivie d'une demande non spécifiée et donc ... ouverte. Reste à voir ce que consentira la belle ainsi sollicitée. Mais, comme il est au moins assuré que les deux fibules proviennent de la même nécropole, il n'est pas exclu qu'elles aient appartenu à la même personne et aient été portées par paire, comme on a pu le prouver dans le cas d'une tombe féminine de Stahl (Bitburg, Allemagne)⁶². Il en résulte que l'inscription sur la fibule 8 pourrait être comprise de deux manières : comme une demande délibérément non précisée, ou comme une formule introduisant le souhait exprimé sur la fibule 7. On le voit, il n'est guère possible de trancher : mais n'était-ce pas précisément ce que recherchait le donateur ?

9-10. FLAVION – Inscriptions sur une paire de fibules à charnière, en bronze étamé

- N° inv. : Namur, MAN, non inventorié.
- Provenance : cimetière gallo-romain à l'ouest de Flavion, au lieu-dit *Les Iliats*, fouillé par la Société archéologique de Namur en 1858 et 1859. Les 313 tombes découvertes, toutes à incinération, ont livré un mobilier du II^e au début du III^e s.,

58. S. MARTIN-KILCHER, *Fibeln mit punzierter Inschrift...* op. cit., p. 153.

59. *Id.*, p. 154 : B 5, Etaples (Pas-de-Calais) et D1, Gourzon, Le Châtelet (Haute-Marne).

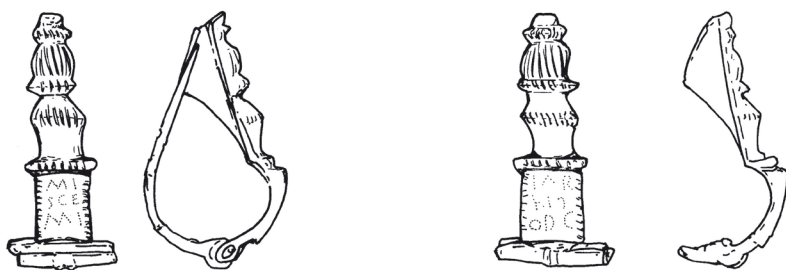
60. Fibule en forme de lettre M, trouvée à Mamer, Luxembourg (G. E. THÜRY, *Römer sucht Römerin...* op. cit., p. 64, note 6).

61. *Dulcis vivas* : fibule du groupe A (S. MARTIN-KILCHER, *Fibeln mit punzierter Inschrift...* op. cit., p. 152, sub A3), probablement de Bavai. *CIL* XIII, 10027.157. *Dulcis*, seul ou associé à d'autres termes (*ave, vita, amote te bene, vivas...*) est très répandu sur les bagues et gemmes : *CIL* XIII, 10024. 37, -39g, - 41, -49, -61a-b-c-d, -62 à -64.

62. S. MARTIN-KILCHER, *Fibeln mit punzierter Inschrift...* op. cit., p. 152.



Flavion, fibules 9 (à gauche) et 10 (à droite)
Photographie R. Gilles © SPW.



0 20 mm

Flavion, fibules 9 (à gauche) et 10 (à droite)
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

dont près de 400 fibules, « placées, à part 2 ou 3 exceptions, par paires de même espèce dans chaque sépulture », selon le rapport publié par E. del Marmol⁶³. Ce dernier est toutefois très succinct, ne décrit sommairement que le mobilier d'une soixantaine de tombes et ne mentionne pas l'existence d'exemplaires inscrits parmi les nombreuses « fibules de bronze étamé ».

- Édition : *CIL* XIII, 10027.162 (9) et 170 (10).

Paire de fibules en bronze étamé, à charnière ; petit arc rectangulaire à bords guillochés et pied à séquence de côtes et renflements striés, terminé par un bouton. La forme renvoie au type Riha 5.15, daté de la 2^e moitié du 1^{er} au milieu du II^e siècle⁶⁴. La fibule 9 est dépourvue de son ardillon. Les deux fibules sont de dimensions quasi identiques : L. 35,9 mm ; larg. max. 14,7 (9) et 16 mm (10). Sur les deux pièces, une inscription poinçonnée en pointillé figure, bien visible, sur la plaque rectangulaire de l'arc. L'orientation des lettres indique que, pour être lue, la fibule devait être portée pied tourné vers le haut⁶⁵.

Fibule 9

Inscription bien lisible, sur trois lignes (H. lettres : 1,9 à 2,6 mm) : MI /SCE / MI – *Misce mi(hi)* – « Mélange-(toi) à moi ! ».

Fibule 10

Inscription sur trois lignes (H. lettres : 1,5 à 2,5 mm) : IAR / ? I ? /ODC. Texte sans parallèle connu et de langue incertaine.

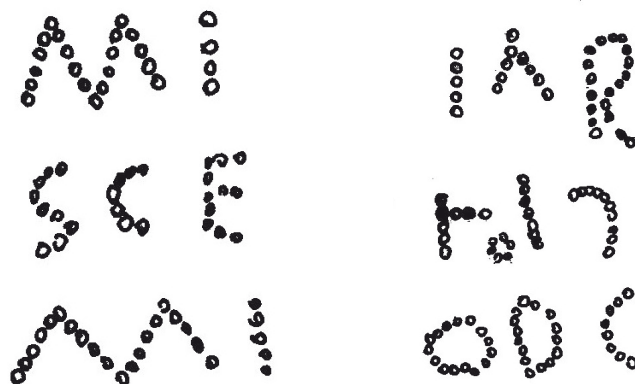
Les fibules appartiennent au même ensemble épigraphique que les pièces 7 et 8 de Treignes et constituaient probablement aussi une paire. Elles ressortissent au groupe A de Martin-Kilcher⁶⁶, qui réunit actuellement 11 exemplaires, si étroitement semblables que F. Vilvorder envisage leur fabrication

63. E. DEL MARMOL, *Fouilles au cimetière des Iliats et dans quelques localités voisines, à Flavion*, dans *ASAN*, 7, 1861-1862, pp. 21 à 38 (citation tirée de la p. 34).

64. E. RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1979 (*Forschungen in Augst*, 3), pp. 148-149 ; E. RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, Augst, 1994 (*Forschungen in Augst*, 18), p. 134.

65. Voir l'illustration de N. GASPARD, *Die keltischen und gallo-römischen Fibeln vom Titelberg*, Luxembourg, 2007 (*Dossiers d'archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art*, XI), p. 66, fig. 28.

66. S. MARTIN-KILCHER, *Fibeln mit punzierter Inschrift... op. cit.*, pp. 148-151 et 154, sub A4 (9) et A9 (10).



Flavion, fac-similé des inscriptions des fibules 9 (à gauche) et 10 (à droite)
Dessin M. Destrée © SAN-MAN.

par un seul et même atelier⁶⁷. Aucune fibule de ce groupe ne porte toutefois la même inscription, signe que les pièces furent poinçonnées à la demande. La brève formule de la fibule 9, bien attestée par ailleurs sur la vaisselle de cabaret métallescente produite à Trèves⁶⁸, prend, dans ce contexte, un sens direct assez cru. On ne peut qu’imaginer ce que disait la fibule 10, éventuellement en complément à la fibule 9.

67. F. VILVORDER et E. WEINKAUF, *La villa de Grâce-Hollogne, Velroux. Fouilles dans la zone d’extension de l’aéroport de Liège, Bierset*, dans *Bulletin de la Société Royale d’études géologiques et archéologiques. Les chercheurs de la Wallonie*, t. 50, 2012 [2013] (sous presse). Les deux auteurs publient un exemplaire inédit découvert à Velroux (Grâce-Hollogne, prov. de Liège), qu’il faut désormais joindre aux 9 pièces – dont la paire de Flavion – recensées par S. MARTIN-KILCHER, *Fibeln mit punzierter Inschrift...* *op. cit.*, p. 154 et à la fibule de Chaintrix-Bierges (Marne) publiée par M. FEUGÈRE, *Comendo tibi amicitiam...* *op. cit.*, p. 317.

68. Les expressions *Misce*, *Misce me*, *Misce mi*, *Misce me vinum* appellent à mélanger au vin de l’eau, éventuellement aussi des épices : S. KÜNZL, *Trierer Spruchbecherkeramik...* *op. cit.*, pp. 96 et 256.

Abréviations bibliographiques

AE = *L'Année Épigraphique*

ASAN = *Annales de la Société archéologique de Namur*

CIL XIII = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII. *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum*, III, 2. *Instrumentum domesticum* II. Edités par O. BOHN et A. ESPÉRANDIEU, Berlin, 1906.

COURTOY 1920 = F. COURTOY, *Les accroissements du Musée archéologique de Namur, 1908-1918*, dans *ASAN*, 34, 1920, pp. 254-269.

BEQUET 1883 = A. BEQUET, *Nos fouilles en 1883 et 1884*, dans *ASAN*, 16, 1883, pp. 364-396.

BOGAERS 1983 = J. E. BOGAERS, *Matagne-la-Petite : bague à inscription*, dans *Archeologie*, 6, 1983, p. 132.

DE BOE 1982 = G. DE BOE, *Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite*, Bruxelles, 1982 (= *Archaeologica Belgica* 251).

DEL MARMOL 1881 = E. DEL MARMOL, *Fouilles dans un cimetière romain à Hontoir*, dans *ASAN*, 15, 1881, pp. 213-219.

HANUT 2010 = F. HANUT, *La présence romaine à Andenne et l'artisanat gallo-romain de la céramique dans la vallée de la Meuse (1^{er} au 5^e siècles ap. J.-C.)*, dans E. GOEMARE (dir.), *Terres, pierres et feu en vallée mosane*, Bruxelles, 2010, pp. 53-66.

HERINCKX 2008 = M.-A. HERINCKX, *Doische. Matagne-la-Petite*, dans R. BRULET (dir.), *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, 2008, pp. 521-524.

*ILB*² 2002 = A. DEMAN et M.-T. RAPSAET-CHARLIER, *Nouveau recueil des Inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles, 2002 (*Coll. Latomus*, 264).

KÜNZL 1997 = S. KÜNZL, *Die Trierer Spruchbecherkeramik. Dekorierter Schwarzfirniskeramik des 3. und 4. Jahrhunderts n. Chr.*, Trier, 1997 (*Trierer Zeitschrift. Beiheft* 21).

MARTIN-KILCHER 1998 = S. MARTIN-KILCHER, *AB AQUIS VENIO – zu römischen Fibeln mit punzierter Inschrift*, dans R. EBERSBACH et A. R. FURGER (Hrsg.), *Mille Fiori. Festschrift L. Berger*, Augst, 1998, (*Forschungen in Augst*, 25), pp. 147-154.

MIGNOT 1984 = Ph. MIGNOT, *Les cimetières gallo-romains du Haut-Empire en Famenne*, dans *ASAN*, 63-2, 1984, pp. 149-248.

OGER 1905 = A. O(GER), *Vase parlant provenant du cimetière belgo-romain du quai Saint-Martin, à La Plante, Namur*, dans *ASAN*, 26-2, 1905, pp. 276-278.

VAN OSSEL 1988 = P. VAN OSSEL, *Les cimetières du Haut-Empire de Namur*, dans *ASAN*, 65-2, 1988, pp. 249-294.

VILVORDER 2004 = F. VILVORDER, *Les bouteilles en céramique belge à symbolisme astral*, dans *La céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord*. Catalogue de l'exposition de Beez (Moulins de Beez, 2004), Louvain-la-Neuve, 2004, pp. v-x.